



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC Vacance au poste de maire

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Patrick Tanguay Dumas, greffier de la susdite ville :

QUE, suite à la lettre de démission déposée par le maire Pierre Gingras lors de la séance du 10 décembre 2024, laquelle sera effective à compter du 31 décembre 2024;

QUE le conseil municipal se réunira lors d'une séance extraordinaire le 7 janvier 2025 afin de traiter ce sujet;

QUE, conformément à l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil d'une municipalité locale peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant;

QUE le maire suppléant actuel est Bertrand Gélinas, lequel, en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations y afférents

Donné à Témiscaming, ce 1^{er} janvier 2025

Patrick Tanguay Dumas
Directeur général et greffier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Patrick Tanguay Dumas, greffier, résidant à Témiscaming, certifie que j'ai publié le présent avis le 1^{er} janvier 2025 sur le site web de la Ville relativement à la vacance au poste de maire.

De plus, j'ai affiché une copie de cet avis public à l'hôtel de ville, au 20, rue Humphrey à Témiscaming, le 1^{er} janvier 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 1^{er} janvier 2025.

Patrick Tanguay Dumas
Directeur général et greffier